



Bruxelles, le 12 mars 2015

NOTE AUX RÉVISEURS AGRÉÉS  
NOTE 2015-4

SAVE THE DATE

Chères Consœurs,  
Chers Confrères,

Concerne: Formation permanente FSMA – 6 mai 2015

Nous tenons à vous informer que la formation permanente des réviseurs agréés aura lieu dans les locaux de la FSMA le 6 mai 2015.

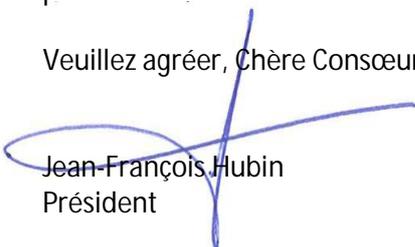
Deux sessions seront organisées :

- l'une au matin, pour les organismes de placement collectif et les sociétés de gestion d'organismes de placement collectif ;
- la seconde l'après-midi, pour les institutions de retraite professionnelle.

Une communication plus détaillée sur le sujet sera disponible dans les prochaines semaines.

N'hésitez à m'adresser, ou à un autre membre du Comité de direction ou Virgile Nijs ([virgile.nijs@gmail.com](mailto:virgile.nijs@gmail.com)), vos éventuelles questions ou remarques à propos du contenu de la présente note.

Veuillez agréer, Chère Consœur, Cher Confrère, l'assurance de ma considération distinguée.



Jean-François Hubin  
Président